

*Date de dépôt : 8 mai 2019*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Guy Mettan : Que va faire le Conseil d'Etat pour désengorger Meyrin ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 10 avril 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Suite à la construction du quartier des Vergers et des centaines de nouveaux logements mis sur le marché, la route de Meyrin et les voies d'accès au Pays de Gex, telle que la route de Mategnin, apparaissent d'ores et déjà saturées.*

*Il est par ailleurs prévu de construire plusieurs milliers de nouveaux logements ainsi qu'un parc d'attractions dans la région de Ferney-Voltaire. Cette densification de la population et ces nouvelles infrastructures vont générer un trafic d'une énorme intensité dans les prochaines années alors qu'il n'est rien prévu pour y faire face côté genevois.*

*Les projets d'extension du tram au-delà du CERN et au-delà de la Gravière, via l'avenue de la Gravière, afin de se connecter à la France ont été abandonnés ou n'ont même pas fait l'objet d'une étude.*

*C'est d'autant plus étonnant que le département envisage de lancer les travaux de prolongement du tram de Bernex alors même que les projets de développement du nouveau quartier de Bernex ne sont même pas encore sortis des cartons.*

*Dès lors deux questions se posent :*

*Comment peut-on envisager de lancer la construction d'un tram dans la région de Bernex alors qu'aucun besoin nouveau ne s'y fait sentir à court terme ?*

*Qu'est-ce qui est envisagé pour résoudre les problèmes de trafic motorisé et de transports publics dans la région de Meyrin-Gex-Ferney alors que les développements exigent des réponses urgentes et que la mise en route du Léman Express n'aura aucun impact dans cette partie du Grand Genève ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La construction du prolongement de la ligne 14 jusqu'à Bernex-Vailly est désormais entrée dans sa phase concrète, puisque les travaux ont commencé au mois de février 2019 pour une mise en service prévue fin 2020.

Ce prolongement permettra de desservir à court terme, soit à l'horizon 2024, 270 logements dans le quartier de Saint-Mathieu, 180 logements dans le quartier Vuillonex et 450 logements dans le quartier du Grouet, soit un peu plus de 2 000 personnes supplémentaires attendues.

D'autres projets sont prévus d'ici à 2030 comme le quartier Vailly-Sud, qui accueillera environ 1 500 personnes supplémentaires.

Par ailleurs, en termes d'activités, 6 000 m<sup>2</sup> sont prévus dans le quartier de Saint-Mathieu, notamment un pôle d'enseignement dans la zone de la Goutte, qui accueillera environ 3 000 élèves, enseignants et emplois administratifs.

Ces besoins futurs s'additionnent évidemment aux besoins de déplacement des habitants actuels, que l'on peut estimer à environ 4 500 dans l'aire d'influence du tram prolongé.

Ces développements, planifiés 5 à 10 ans après la mise en service du tramway, permettent de justifier pleinement ce projet identifié de longue date.

Concernant la région de Meyrin-Gex-Ferney, un certain nombre de mesures relatives aux transports publics sont d'ores et déjà planifiées dans le Plan d'actions des transports collectifs 2020-2024.

Suite au refus de la Confédération de retenir le projet d'extension du tramway jusqu'à Saint-Genis-Pouilly, le Conseil départemental de l'Ain et Pays de Gex Agglo, compétents sur ce secteur, ont souhaité transformer ce projet en bus à haut niveau de service (BHNS). Les études côté français et côté suisse sont actuellement menées dans ce sens avec un objectif de mise en service d'ici 2024.

Dans l'attente de la réalisation des aménagements routiers côté français, le canton de Genève et les Transports publics genevois (TPG) étudient le prolongement, aux heures de pointe (toutes les 9 minutes), de la ligne 68 entre le CERN et Blandonnet pour le 15 décembre 2019. A la même échéance, la ligne F augmentera sa cadence à 7,5 minutes (15 minutes entre Ferney et Gex), puis à 6 minutes (12 minutes entre Ferney et Gex) en décembre 2020.

Par ailleurs, les études d'avant-projet du prolongement du tramway depuis la place des Nations sont en cours et une variante consiste à prolonger directement le tramway jusqu'à l'entrée de Ferney-Voltaire, ce qui serait de nature à améliorer considérablement l'offre dans le secteur.

Concernant le trafic motorisé, d'importants changements interviendront ces prochaines années dans ce secteur. En effet, la construction du futur barreau de Montfleury et de la demi-jonction de Vernier-Canada, qui interviendront en 2025, permettront une réorganisation en profondeur du trafic. Des baisses de trafic importantes sont attendues sur les routes de Vernier, du Nant-d'Avril et de Meyrin.

Par ailleurs, dans le cadre de l'aménagement du BHNS décrit plus haut, des voies en site propre dédiées au BHNS seront construites entre le terminus actuel du tram au CERN et le giratoire Porte de France côté français.

Aux abords de ce giratoire, les autorités françaises envisagent un P+R de 200 places aménagé à l'horizon 2021 puis, avec l'arrivée du BHNS, sa capacité sera portée à 800 places.

Incontestablement, les effets de ces différents aménagements sur la mobilité du secteur seront très positifs.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS